

**Cent soixante-neuvième session**

169 EX/9

PARIS, le 1er mars 2004

Original anglais

Point 3.4.3 de l'ordre du jour provisoire

**DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABETISATION :  
RAPPORT INTERIMAIRE POUR 2003-2004**

**RESUME**

Par sa résolution 56/116, l'Assemblée générale des Nations Unies a confié à l'UNESCO une mission spéciale pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012). Elle l'a chargée "d'assurer, en jouant un rôle moteur et de catalyseur, la coordination des activités qui seront menées au niveau international dans le cadre de la Décennie". En outre, elle a demandé, par sa résolution 57/166, au Secrétaire général des Nations Unies de préparer, en coopération avec le Directeur général de l'UNESCO, un rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action international, qui devra être présenté à sa cinquante-neuvième session, prévue pour septembre-octobre 2004.

Dans sa décision 166 EX/9.1.1, le Conseil exécutif encourage le Directeur général à concevoir les modalités et stratégies nécessaires pour que l'UNESCO puisse effectivement jouer son rôle de chef de file du système des Nations Unies pour la Décennie, le prie de lui faire régulièrement rapport sur la mise en oeuvre du Plan et l'autorise à préparer le rapport demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution A/RES/57/166.

Conformément au paragraphe 4 de la décision 166 EX/9.1.1, le Directeur général soumet le présent rapport au Conseil exécutif à sa 169e session. Ce rapport décrit l'état actuel de la mise en oeuvre du Plan d'action international conçu pour faire progresser les objectifs de l'EPT. Il accorde une place particulière aux cérémonies officielles de lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation organisées au cours de l'année 2003 aux plans international et régional, ainsi que dans différents pays.

Décision proposée : paragraphe 31.

## INTRODUCTION

1. L'UNESCO, en vue de faire appliquer la décision 166 EX/9.1.1, a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour que la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation soit lancée et mise en oeuvre de manière appropriée aux plans international et régional. Par le biais de ses bureaux hors Siège dans le monde entier, elle a aussi encouragé les Etats membres à célébrer le début de cette Décennie au plan national. Par ailleurs, dans sa résolution A/RES/57/166, l'Assemblée générale des Nations Unies demande qu'un rapport soit établi sur la mise en oeuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, pour examen à sa cinquante-neuvième session en 2004. L'UNESCO a entamé une étude sur l'état d'avancement des travaux en vue d'apporter des précisions sur les nombreuses activités entreprises pour marquer l'inauguration de la Décennie et pour bien en faire connaître les objectifs. Elle présentera des informations détaillées sur les projets, politiques et initiatives en matière d'alphabétisation qui ont été entrepris en 2003 ou qui le seront jusqu'au milieu de l'année 2004, pour illustrer ce qu'il est possible de faire pour atteindre les objectifs fixés pour la Décennie. Le présent document, basé sur cette étude, vise à présenter une vue d'ensemble des activités engagées à ce jour et suggère les modalités que l'UNESCO pourrait suivre pour consolider les efforts en vue d'un résultat fructueux.

### **Pourquoi une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et quel rôle peut y jouer l'UNESCO ?**

2. La Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que "toute personne a droit à l'éducation". L'alphabétisation est la clé de voûte de l'éducation. Pourtant, on estime à 862 millions le nombre d'adultes analphabètes dans le monde aujourd'hui, dont 63,7 % de femmes. Environ 140 millions de jeunes (15 à 24 ans) sont analphabètes, dont 86 millions de jeunes filles. Plus de 104 millions d'enfants sont encore privés de l'accès à l'éducation. Ces chiffres révèlent l'ampleur du défi que doit relever la communauté mondiale. L'objectif de la Décennie est d'élargir l'accès à l'alphabétisation aux personnes qui ne savent ni lire ni écrire.

3. La Décennie est essentiellement axée sur l'accomplissement des objectifs figurant dans le *Cadre d'action de Dakar : l'Education pour tous : tenir nos engagements collectifs*. Les pays se sont engagés en faveur des six objectifs de l'EPT. L'alphabétisation est le fil conducteur qui relie ces six objectifs. On a donné la priorité au quatrième objectif, visant à améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015 et à assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente. Cependant, d'après le *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2003-2004*, l'objectif 4 ne sera pas atteint dans plus de 70 pays. Les actuelles projections montrent qu'il y aura quelque 800 millions d'adultes analphabètes dans le monde en 2015. La majorité d'entre eux, 63 %, seront, là encore, des femmes. Même dans l'hypothèse d'un essor de l'enseignement primaire au cours des dix prochaines années, on estime selon les projections que 112 millions de jeunes, dont 67 millions de jeunes filles, seront illettrés en 2015. Les prévisions indiquent que les objectifs de Dakar ne seront pas atteints si l'actuelle évolution se poursuit.

4. Consciente de cette situation, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé à l'unanimité la résolution 56/116 intitulée : *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous*. Conformément à l'idée que l'alphabétisation est au coeur de l'action de l'UNESCO en faveur de l'EPT, celle-ci se voit confier, par cette résolution, le mandat "d'assurer, en jouant un rôle de moteur et de catalyseur, la coordination des activités qui seront menées au niveau international". Le Plan d'action international définit, pour la Décennie, des résultats escomptés, des stratégies ainsi que six "domaines prioritaires d'action", à savoir dans les politiques, l'adoption de nouveaux programmes d'alphabétisation flexibles, le renforcement des capacités, la recherche, la participation communautaire et, enfin, le suivi et l'évaluation.

5. L'UNESCO a adopté une conception plurielle de l'alphabétisation selon laquelle de nombreux mécanismes d'alphabétisation résident dans les processus sociaux, politiques et culturels, dans les situations personnelles et dans les structures socio-économiques. Telle est la vision de l'alphabétisation qui a été adoptée pour la Décennie pour l'alphabétisation, laquelle s'inscrit dans l'effort mondial en faveur de l'Éducation pour tous.

6. Il est toutefois important de noter que la Décennie pour l'alphabétisation n'est pas du seul ressort de l'UNESCO. Son issue, succès ou échec, dépend des engagements pris et des mesures adoptées par l'ensemble des parties prenantes : gouvernements, organismes du système des Nations Unies, organisations bilatérales et multilatérales d'aide au développement, organisations non gouvernementales, associations et groupes communautaires. "L'Alphabétisation pour tous" est de la responsabilité de chacun.

7. Les objectifs de développement du Millénaire proclamés par les Nations Unies dans la Déclaration du Millénaire le 8 septembre 2000 sont également d'une grande pertinence pour la Décennie. Ils sont en effet principalement axés sur l'élimination de la pauvreté et l'universalisation de l'enseignement primaire et il est indiscutable que l'alphabétisation est en étroite rapport avec l'élimination de la pauvreté et l'universalisation de l'enseignement primaire.

### **Le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation**

8. "L'Alphabétisation, source de liberté" est la devise adoptée pour le lancement international officiel de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation au Siège de l'ONU, à New York, le 13 février 2003. Les cérémonies d'inaugurations ont eu lieu sous les auspices communs du Secrétaire général des Nations Unies et du Directeur général de l'UNESCO. Étaient également présents le Président de la Mongolie, pays auteur de la résolution qui établit la Décennie, la Première Dame des États-Unis et le Président de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies (UNA-USA).

9. Dans le sillage de cet événement, l'UNESCO a organisé diverses activités régionales en coopération avec les États membres. L'inauguration de la Décennie pour l'alphabétisation dans la région Afrique par le Président de Maurice, les ministres de l'éducation de Maurice et du Gabon, le Ministre de la parité sexuelle, du travail et des affaires sociales de l'Ouganda, le Président de la Conférence générale de l'UNESCO et le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation a coïncidé avec la réunion biennale de l'ADEA à Grand Baie (Maurice) le 4 décembre 2003. La cérémonie a été suivie du vernissage d'une exposition intitulée "L'alphabétisation en action dans le monde" et précédée d'une table ronde sur le thème "De la parité hommes-femmes à l'égalité hommes-femmes : les défis pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation".

10. La région arabe a lancé la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation en Tunisie à l'occasion de la Réunion régionale sur l'alphabétisation et la formation des adultes (Hammamet, 15-18 juillet). Dix-sept pays arabes y étaient représentés, ainsi que des membres du Réseau arabe d'alphabétisation et de formation des adultes et d'autres ONG et associations de la sphère civile. Cette réunion a confirmé que l'alphabétisation est un problème de premier plan dans la région, problème que de nombreux pays, dont la Tunisie et l'Égypte, ont choisi de traiter en constituant un département de haut niveau dépendant directement du Ministère et bénéficiant du plein soutien politique du Président. Elle a été l'occasion pour les participants d'affirmer que l'échange d'informations et de matériels est une question importante qui appelle des activités de suivi, telles que l'ouverture d'un site Web consacré à la Décennie, la publication d'ouvrages d'alphabétisation et la mise en place de cours d'alphabétisation. Le coup d'envoi de la Décennie a coïncidé avec le début d'une campagne d'information dans la presse quotidienne et à la télévision organisée par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.

11. La région Asie-Pacifique a lancé la Décennie pour l'alphabétisation à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation à Bangkok (Thaïlande), avec le soutien technique et financier des Gouvernements de la Thaïlande et du Japon et en liaison avec les célébrations de la Semaine de l'éducation en Thaïlande et l'ouverture de la Conférence internationale sur le Bilan de mi-parcours de CONFINTEA V. Les prix d'alphabétisation internationaux de l'UNESCO ont été présentés et une table ronde organisée sur le thème "alphabétisation et parité hommes-femmes en Asie - le contexte de la notion plurielle d'alphabétisation".

12. Le lancement régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a eu lieu à Santiago (Chili) à l'occasion de la deuxième réunion de la région Amérique latine des coordonnateurs nationaux de l'EPT et des représentants d'associations de la sphère civile le 24 septembre 2003.

13. Des lancements nationaux ont également eu lieu, ainsi au Sénégal le 14 septembre 2003, où le Président du Sénégal a réitéré, à l'occasion d'une cérémonie à Mbour, l'engagement de son pays d'éradiquer l'illettrisme. Le Président du Mozambique a présenté la Décennie le 30 avril 2003 lors d'une cérémonie à Maputo. La Guinée a amorcé la Décennie à Kondeva (le 15 juillet) en soulignant les défis que pose l'alphabétisation. Le Mali a choisi la mi-octobre pour inaugurer la Décennie avec un atelier de quatre jours ayant pour objet de faire le point sur l'enseignement non formel dans le pays.

14. Le lancement national de la Décennie en Thaïlande a eu lieu le 2 avril 2003, date du coup d'envoi d'un concours littéraire national et d'un concours de dessin. Les résultats de ces compétitions ont été affichés lors de l'inauguration pour la région Asie-Pacifique en septembre. Au Pakistan, le Ministère de l'éducation a publié un document intitulé *Guidelines for the Strategic Framework of Action for the United Nations Literacy Decade in Pakistan* (Lignes directrices pour le cadre d'action stratégique de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation au Pakistan) expliquant la politique nationale dans le domaine de l'alphabétisation.

15. Des activités ont été organisées dans plusieurs pays d'Amérique latine. Le Ministère de l'éducation du Brésil a institué le programme "Brésil alphabétisé" ayant pour objet l'éradication totale de l'illettrisme en 2006, à l'occasion d'un événement spécial en présence du Président de ce pays. A Sainte-Lucie, le lancement officiel a eu lieu les 4 et 5 février 2003 dans le cadre d'un colloque sur "l'alphabétisation et l'égalité hommes-femmes : un sujet de préoccupation nationale". Le Gouverneur général de Sainte-Lucie a déclaré la Décennie ouverte. Le Ministre de l'éducation ainsi que le Secrétaire général de la Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO ont également pris la parole à cette occasion. Cet événement de deux jours comprenait des présentations sur des sujets tels que : le point sur l'alphabétisation dans les Caraïbes, l'alphabétisation et l'enseignant, l'alphabétisation et la productivité, les résultats insuffisants des garçons dans le système scolaire, la participation féminine au Programme national d'enrichissement et d'apprentissage, ainsi que des présentations de participants régionaux de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Trinité-et-Tobago. Le principal sujet traité lors de la rencontre d'Amérique centrale sur les chances en matière d'éducation pour les jeunes et les adultes (San José, 22-24 septembre) était le développement de l'alphabétisation dans la sous-région.

16. Au Canada, la cérémonie de lancement de la Décennie de l'alphabétisation a eu lieu le 4 septembre 2003 dans le cadre de la célébration de la Semaine internationale des apprenants adultes. Kim Phuc Phan Thi, dont l'image d'enfant a ému le monde entier et reste emblématique de la guerre du Viet Nam, participait aux cérémonies. Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la paix, elle a retracé à cette occasion son parcours scolaire personnel et les problèmes auxquels elle a été confrontée. Un dossier d'information a été élaboré et diffusé dans tout le Canada. A Washington, une cérémonie spéciale de célébration de la Décennie s'est tenue à l'Ambassade du Bangladesh, où la Présidente de l'Association internationale pour la lecture et l'adjoint au Ministre

de l'éducation ont pris la parole. Une table ronde a été organisée sur le thème de l'alphabétisation et de la parité hommes-femmes et une exposition sur l'alphabétisation a été inaugurée. Une campagne d'information a été lancée, avec la participation de la série documentaire "Children of the Code" du réseau public de télédiffusion des Etats-Unis, le Public Broadcasting System (PBS).

### **Activités de l'UNESCO relatives à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation**

17. Un groupe de travail interinstitutions, mis sur pied aux fins du partage des informations sur les activités entreprises par les diverses organisations partenaires qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Décennie, s'est réuni au Siège de l'UNESCO (novembre 2002) afin d'examiner la façon dont elles pourraient prendre part au lancement de la Décennie et à la mise en oeuvre de ses stratégies. Cette collaboration s'est notamment traduite par l'élaboration d'un dossier spécial "L'alphabétisation, source de liberté", dans lequel sont exposés les divers rôles et spécialisations des organisations partenaires dans le domaine de l'alphabétisation, un accent particulier étant placé sur leurs contributions potentielles à la Décennie.

18. Afin d'oeuvrer à la promotion de l'alphabétisation, le Jury des prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO s'est réuni du 19 au 23 mai 2003. Trente projets, réalisés dans le monde entier, ont été présentés en vue de l'attribution de quatre prix. Le Prix Association internationale pour la lecture a été remis à la Dhaka Ahsania Mission, au Bangladesh, le Prix d'alphabétisation Noma au Panuka Trust, en Zambie, et les Prix d'alphabétisation Roi Séjong au Centre d'éducation communautaire de Tembaletu, en Afrique du Sud, et à l'International Reflect Circle (CIRAC). Quatre mentions d'honneur ont également été décernées : à la Fundación Alfabetizadora Laubach (Colombie) en ce qui concerne le Prix Association internationale pour la lecture, à l'Association Rabat Al Fath pour le développement durable (Maroc) en ce qui concerne le Prix Noma et à la chaire d'alphabétisation et d'éducation pour jeunes et adultes de l'Institut pédagogique d'Amérique latine et des Caraïbes (Cuba) ainsi qu'à la Direction des affaires éducatives et culturelles de la Garde nationale (Arabie saoudite) en ce qui concerne les Prix d'alphabétisation Roi Séjong.

19. Avec le soutien financier du Fonds-en-dépôt UNESCO-Japon pour le renforcement des capacités humaines, l'UNESCO s'emploie à mettre en oeuvre un projet spécial concernant le développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en Afghanistan (LAND AFGHAN). Des progrès ont été enregistrés en 2003, malgré des difficultés dues à des problèmes de sécurité, au manque d'informations de base sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle (ENF), et à l'affaiblissement des infrastructures afghanes. En janvier, le Centre culturel de l'Asie et du Pacifique pour l'UNESCO (ACCU) a organisé, conjointement avec l'UNESCO et le Ministère de l'éducation afghan, une réunion de planification sur la promotion de l'alphabétisation et de l'ENF en Afghanistan, laquelle a débouché sur la création d'un comité directeur. Ultérieurement, une enquête nationale sur les besoins des apprenants a été réalisée auprès des 400 centres d'alphabétisation situés dans les 32 provinces du pays. Une étude sur les manuels scolaires et un examen des programmes d'enseignement ont également été entrepris afin de déterminer les besoins futurs. Un certain nombre de manuels et de matériels élaborés dans la région de l'Asie et Pacifique dans le cadre de l'APPEAL (Programme EPT pour l'Asie et le Pacifique), mis en oeuvre par le Bureau de l'UNESCO de Bangkok, ont été traduits dans deux langues nationales afghanes. Au mois de septembre, un bureau LAND AFGHAN a été créé au Ministère de l'éducation. Comme il n'existe pas dans le pays d'organisme ayant les moyens de conserver de la documentation relative à l'alphabétisation et à l'ENF, ce bureau est devenu un centre de documentation sur l'alphabétisation. Des échanges de vues ont actuellement lieu avec l'ANCB (Bureau de coordination des ONG afghan) afin de mobiliser les ressources humaines et techniques locales à même de promouvoir la mise en oeuvre du projet LAND.

20. L'initiative relative à l'Education pour les populations rurales menée conjointement par la FAO et l'UNESCO constitue un programme phare de l'EPT à même de contribuer à la réalisation des objectifs de la Décennie. Cette initiative insiste fortement sur la dimension homme-femme et cadre bien de ce fait avec la priorité accordée aux besoins d'alphabétisation des femmes et des filles au cours des deux premières années de la Décennie. Sa mise en oeuvre a enregistré des progrès rapides, se traduisant notamment par la réalisation d'une étude internationale par la FAO et l'IIEP sur le thème "Education for Rural Development: Towards New Policy Responses" (L'éducation pour le développement rural : nouvelles réponses des politiques publiques). Cette étude a pour but de sensibiliser à l'importance de l'éducation des populations rurales pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Elle a mis en évidence l'importance fondamentale qu'il y a à élargir l'accès des populations rurales à une éducation de base de qualité et à accroître les capacités nationales de mise en oeuvre de plans en matière d'éducation de base permettant de répondre aux besoins d'éducation. Divers séminaires internationaux sur l'éducation pour les populations rurales ont été organisés, y compris un séminaire intitulé "Education for Rural People in Asia: Experiences and Policy Lessons" (L'éducation pour les populations rurales d'Asie : expériences et enseignements utiles à la décision), qui a réuni les ministres de l'éducation et de l'agriculture de dix pays d'Asie afin d'étudier des actions communes éventuelles à l'appui de l'éducation des populations rurales, un atelier rassemblant des organismes d'aide sur le thème "Education for Rural People: Targeting the Poor" (L'éducation pour les populations rurales : action ciblée sur les populations pauvres) et un Symposium international sur l'éducation en milieu rural.

21. L'UNESCO a par ailleurs été associée à un projet concernant "L'éducation des sociétés à l'information", initiative qui s'inscrit dans l'optique de l'objectif de la Décennie touchant la création de sociétés alphabétisées. Une réunion initiale sur ce projet, organisée conjointement par la National Commission on Libraries and Information Science (NCLIS) et le National Forum on Information Literacy des Etats-Unis, s'est tenue à Prague en septembre 2003. L'UNESCO a assuré un soutien financier à la réunion en utilisant la contribution spéciale versée par les Etats-Unis à l'UNESCO pour 2003 et a participé activement à celle-ci. L'objectif de la réunion était de définir une vision plus claire et plus complète du rôle de l'éducation à l'information, d'élaborer une définition de travail du champ couvert par celle-ci et de formuler des recommandations préliminaires concernant un congrès mondial sur l'éducation à l'information. Quarante experts venus de 23 pays y ont participé. Ils ont convenu que l'éducation à l'information "porte à la fois sur la compréhension par chacun de ses aspirations et de ses besoins en matière d'information et sur la capacité d'identifier, de situer, d'évaluer, d'organiser et de créer, d'utiliser et de communiquer efficacement des informations permettant de traiter les problèmes qui se posent". Ils ont considéré qu'elle était un élément indispensable à une participation véritable à la société de l'information et qu'elle relevait du droit humain fondamental à l'éducation tout au long de la vie. Dans la mesure où l'éducation à l'information pouvait aussi être mise en oeuvre dans la phase de postalphabétisation des apprenants dans les pays en développement, les participants ont proposé que l'on envisage de l'intégrer, en étroite collaboration avec le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO, dans le programme de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

22. L'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE), en collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO de Bangkok et avec le soutien du département d'éducation non formelle du Ministère thaïlandais de l'éducation, a organisé la conférence sur le Bilan de mi-parcours de CONFINTEA V à Bangkok (Thaïlande), du 8 au 11 septembre 2003. Ayant réuni plus de 300 représentants d'Etats membres, dont des ministres et des hauts fonctionnaires d'organismes du système des Nations Unies ainsi que d'organisations non gouvernementales et de la société civile, le Bilan de mi-parcours a mis en évidence l'urgence qu'il y avait à s'attaquer au problème de l'alphabétisation des adultes dans le monde entier. Etant l'un des dix thèmes sur lesquels portait la Conférence CONFINTEA V, l'alphabétisation constitue un domaine fondamental de l'éducation des adultes et le "Rapport de synthèse du Bilan de mi-parcours : Renouveler l'engagement pour l'éducation et la formation des

adultes" appelle les Etats membres à articuler les recommandations CONFINTEA V sur l'alphabétisation et l'éducation de base des adultes au Plan d'action international de la Décennie et au Cadre d'action de Dakar et à les appliquer dans l'optique de l'éducation tout au long de la vie. Il appelle également l'UNESCO à développer les capacités nationales de Etats membres, des organisations non gouvernementales et des organismes partenaires (1) à former les éducateurs d'adultes, (2) à définir pour 2004 les indicateurs pour le suivi continu de la Décennie et (3) à évaluer systématiquement les niveaux d'alphabétisation dans les différents pays et contextes. Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation en faveur des questions d'alphabétisation en Europe, l'IUE a par ailleurs organisé avec la Commission allemande pour l'UNESCO, en juin 2003, un séminaire à l'intention de journalistes afin de sensibiliser les médias allemands à ces questions. En vue de développer le premier thème de la Décennie, à savoir parité et alphabétisation, l'IUE a aussi organisé en collaboration avec le groupe de travail sur l'éducation non formelle de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), une table ronde sur la parité et l'alphabétisation en décembre 2003 à Maurice à l'occasion de la sixième Biennale de l'ADEA. Des ministres et des hauts fonctionnaires ainsi que des représentants de la SIDA, de la SDC, de l'UNICEF, de la GTZ et du Ministère autrichien pour la coopération pour le développement ont participé à la table ronde.

23. L'UNESCO, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'IUE ont organisé conjointement une réunion d'experts sur l'alphabétisation à Paris du 10 au 12 juin 2003. La réunion a porté sur la définition de l'alphabétisation considérée au sens large ainsi que sur un examen du programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation envisagé (voir paragraphe 26). A la suite de la réunion, une version définitive du rapport de synthèse du Secteur de l'éducation sur le concept pluriel d'alphabétisation a été établie en vue de sa publication.

### **Le suivi et l'évaluation de la Décennie**

24. La sixième stratégie ainsi que le sixième domaine d'action mettent l'accent sur le suivi et l'évaluation. Certains pays ont déjà consacré d'importants efforts à des évaluations concernant l'alphabétisation et les compétences des adultes, y compris l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), l'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EACA) et le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Ces initiatives confortent l'idée selon laquelle la mesure de l'alphabétisation doit dépasser la dichotomie traditionnelle analphabète/alphabétisé pour prendre en compte diverses utilisations fonctionnelles de l'alphabétisation aux niveaux social, culturel et économique et sur le plan de la citoyenneté. Elles donnent par ailleurs à penser qu'étant donné la répartition de l'alphabétisme dans le monde, il convient d'élaborer des instruments d'enquête et d'analyse qui permettent la collecte de données dans les pays en développement. Une telle démarche doit s'appuyer sur des approches qui soient à la fois abordables et transposables.

25. L'un des principaux problèmes qui se posent est le manque de données fiables sur les niveaux d'alphabétisation, en particulier dans les pays en développement. Un autre problème tient au manque d'informations cohérentes et fiables sur l'éducation non formelle. Il ne fait pas de doute que des données de qualité sont nécessaires pour comprendre la situation actuelle en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes dans le monde en développement, et pour concevoir des interventions appropriées sur le plan de la formation et de l'élaboration des politiques. Il est également nécessaire de disposer de méthodes permettant d'évaluer les aptitudes à lire, écrire et compter et de mesurer les taux de fréquentation en ce qui concerne l'éducation et la formation formelles et non formelles dans les pays en développement.

26. Pour répondre à ces besoins, l'ISU a lancé, en 2003, le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) en coopération avec un certain nombre de parties prenantes, dont

l'UNESCO, l'IUE, la Banque mondiale, diverses organisations internationales et des spécialistes techniques de l'évaluation de l'alphabétisation. Une collaboration avec des organisations locales et régionales devrait également s'instaurer. Le programme LAMP expérimente une méthodologie destinée à évaluer directement les compétences de base en vue de fournir des données de haute qualité. Il vise également à renforcer les capacités des pays participants en matière de traitement des données concernant l'alphabétisation. L'objectif est de faire en sorte que la méthodologie commune élaborée devienne une norme mondiale.

27. De même, des efforts sont faits pour compléter les informations sur l'éducation non formelle (ENF) et en particulier pour surveiller les progrès accomplis au regard des objectifs de l'EPT. Pour relever ce défi, l'UNESCO a lancé son Programme de suivi et d'évaluation de l'éducation non formelle dont l'objet est de favoriser un suivi et une évaluation à grande échelle de celle-ci, d'inspirer la formulation de politiques et d'une planification rationnelles et d'améliorer la gestion, la coordination et l'organisation de l'éducation non formelle aux niveaux national et local. Les plans préconisent la création d'une méthode internationale de suivi de l'éducation non formelle comprenant un cadre conceptuel, des indicateurs, des directives, l'élaboration d'un logiciel approprié et des efforts de renforcement des capacités au niveau national. Un prototype de méthode de suivi est testé sur le terrain au Cambodge, en Inde et en République-Unie de Tanzanie où des systèmes opérationnels d'information sur la gestion de l'éducation non formelle sont mis en place.

### **Les défis à relever**

28. Les participants à la Conférence internationale de Bilan de mi-parcours de CONFINTEA sont convenus que seule la définition de points de repère afin d'évaluer la situation par rapport aux résultats et domaines d'activités escomptés énoncés dans le Plan d'action de la Décennie permettrait de rendre efficacement compte de la Décennie. Les statistiques sur l'alphabétisation, si importantes soient-elles, ne suffisent pas à cette fin ; d'autres indicateurs relatifs aux six domaines d'action sont indispensables.

29. La Décennie a été lancée avec succès en 2003. Ni le temps, ni les ressources financières n'ont toutefois été suffisants pour qu'il soit possible de vérifier comment les divers acteurs concernés ont répondu à l'appel à l'action qui avait été lancé. Instaurer un mécanisme à cet effet constitue l'un des éléments du plan pour 2004. De même, si la promotion du concept et des objectifs de la Décennie a bien démarré, il reste encore à faire dans ce domaine. Le cadre politique de la Décennie pour l'alphabétisation doit également être réexaminé. Ainsi que le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003-2004* le fait observer, l'alphabétisation n'est pas explicitement mentionnée dans les objectifs de développement du Millénaire et les objectifs en matière d'éducation sont formulés avec circonspection.

30. Le fait que le Programme de développement du Millénaire accorde si peu d'attention à l'alphabétisation est une faiblesse à laquelle il faut remédier pour tirer le meilleur parti des possibilités de la Décennie. Il en va de même de l'Initiative de financement accélérée de la Banque mondiale, destinée à satisfaire l'objectif de développement du Millénaire relatif à l'universalisation de l'enseignement primaire d'ici à 2015, qui est principalement axée sur l'éducation des enfants et des jeunes. Si l'éducation des enfants est à n'en pas douter primordiale, il est également important de s'intéresser aux besoins des adultes en matière d'alphabétisation et d'apprentissage. Les enfants des parents capables de lire et d'écrire acquièrent les mêmes capacités. Les résultats de la recherche démontrent invariablement que si les parents ont un degré d'alphabétisation et d'instruction plus élevé, ils sont mieux à même d'établir des bases solides en vue de l'alphabétisation de leurs enfants. Par conséquent, le cadre politique de la Décennie doit être holistique et intégré, ce qui suppose d'accorder une place plus appropriée à l'alphabétisation dans les objectifs de développement du

Millénaire et dans l'Initiative accélérée et une attention accrue aux besoins des adultes et des enfants en matière d'alphabétisation.

### **Projet de décision proposé**

31. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la décision 166 EX/9.1.1, dans laquelle il priait le Directeur général de lui faire régulièrement rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action international et l'autorisait à préparer le rapport demandé pour la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,
2. Ayant examiné le document 169 EX/9, sur l'état d'avancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation,
3. Prie le Directeur général de renforcer les capacités de l'UNESCO de remplir son rôle de coordination à l'échelle internationale des efforts de la Décennie en mobilisant les ressources humaines et financières nécessaires pour maintenir la dynamique créée l'année du lancement de la Décennie ;
4. Invite le Directeur général à constamment suivre les progrès de la Décennie et à soumettre un rapport à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session ainsi qu'au Conseil exécutif, tous les deux ans, à compter de 2005.